

Lille : 21 et 22 mai 2010

Éducation à la santé et odontologie pédiatrique :

40<sup>es</sup> journées internationales de la Société française

d'odontologie pédiatrique (SFOP)

Avec la loi Hôpital Patients, Santé, Territoires qui place le patient comme acteur de sa santé, les odontologues pédiatriques se voient confortés dans leur démarche d'éducation à la santé auprès des enfants qu'ils soignent. Les 40<sup>es</sup> journées internationales de la Société française d'Odontologie Pédiatrique vont illustrer à travers les travaux et les expériences des intervenants le capital dentaire inestimable que la prévention précoce chez l'enfant peut apporter contre les pathologies bucco-dentaires.

Contacts : <http://sfop2010.univ-lille2.fr>

### Textes officiels

#### Programme de prélèvements et d'analyses du contrôle sanitaire pour les eaux fournies par un réseau de distribution

Un arrêté en date du 21 janvier fixe les conditions du programme de prélèvements et d'analyses pour les eaux fournies par un réseau de distribution.

Arrêté du 21 janvier 2010, JO du 7 mars 2010.

#### Haut Comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire

Un décret en date du 16 mars 2010 indique le fonctionnement interne du Haut Comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire

Décret n° 2010-277 du 16 mars 2010, JO du 18 mars 2010

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021983771&dateTexte=&categorieLien=id>

#### Organisation de la direction générale de l'offre de soins

Le décret et l'arrêté définissent les missions et l'organisation de la nouvelle direction générale de l'offre de soins, la DGOS. Cette direction comprend un département « stratégie – ressources » (responsable des relations de la direction générale avec les usagers et leurs associations) et trois sous-directions : la sous-direction de la régulation de l'offre de soins veille à la couverture territoriale, à la permanence des soins, à l'adaptation et à l'adéquation des parcours de soins... La sous-direction du pilotage de la performance des acteurs de l'offre de soins veille à l'emploi optimal des ressources de toute nature dont disposent les acteurs de l'offre de soins... La sous-direction des ressources humaines du système de santé a pour mission la régulation des professions de santé afin de fournir au système de santé les médecins, odontologues, pharmaciens, sages-femmes et professionnels paramédicaux répondant

par leur nombre et la qualité de leurs pratiques professionnelles, aux besoins actuels et futurs de la population. Elle assure également le pilotage des ressources humaines hospitalières... Une quinzaine de décrets et arrêtés, publiés au Journal officiel du 16 mars 2010, permettent la mise en œuvre d'une nouvelle procédure de recrutement et de nomination des personnels de direction de la fonction publique hospitalière, et modifient le statut des directeurs d'hôpitaux et des directeurs d'établissements sanitaires et sociaux. Ces dispositions issues de la loi HPST entreront en vigueur dès l'installation des conseils de surveillance des établissements publics de santé, qui interviendra au printemps.

Un décret en date du 15 mars 2010 porte l'organisation de la direction générale de l'offre de soins en remplacement de la Direction de l'hospitalisation et de la direction des soins au sein du ministère de la santé et des sports.

Un arrêté en date du 15 mars 2010 porte organisation de la direction générale de l'offre de soins en sous-directions et en bureaux

**Décret n° 2010-271 du 15 mars 2010 portant (remplace la DHOS), JO du 16 mars 2010**

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021974343>

**Arrêté du 15 mars 210, JO du 16 mars 2010**

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021974583&dateTexte=&categorieLien=id>

## Politique de l'offre alimentaire sûre, diversifiée et durable pour l'année 2010

Une circulaire du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche a pour objet de fournir aux Préfets de région des éléments nationaux d'orientation en vue de la mise en œuvre des Plans d'action régionaux pour une politique de l'offre alimentaire sûre, diversifiée et durable pour l'année 2010.

**Circulaire CAB/C2010-0004 du 15 mars 2010, 14 pages.**

[http://agriculture.gouv.fr/sections/publications/bulletin-officiel/2010/bo-n-11-du-19-03-10/circulaire-cab-c2010/downloadFile/FichierAttache\\_1\\_f0/CABC20100004.pdf?nocache=1269014278.33](http://agriculture.gouv.fr/sections/publications/bulletin-officiel/2010/bo-n-11-du-19-03-10/circulaire-cab-c2010/downloadFile/FichierAttache_1_f0/CABC20100004.pdf?nocache=1269014278.33)

## Actualités internationales

### Accès à l'eau et assainissement de l'eau dans le monde

Le Joint Monitoring Programme (JMP) de l'OMS et de l'UNICEF vient de publier le rapport 2010 sur l'état de l'accès à l'eau et à l'assainissement dans le monde. Ce rapport fait le point sur la situation actuelle et sur les tendances observées dans 209 pays par rapport aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en matière d'eau potable et permet d'avoir une connaissance plus précise sur l'utilisation actuelle d'installations d'assainissement améliorées et de meilleures sources d'eau potable partout dans le monde. Malgré les 87 % de la population mondiale (soit près de 5,9 milliards d'habitants sur la planète) qui ont accès à l'eau potable, des efforts restent nécessaires pour un accès universel à l'assainissement de l'eau.

**Rapport Who/Unicef, mars 2010, 60 pages : disponible en anglais sur le site du JMP**

<http://www.wssinfo.org/home/introduction.html>

[http://www.who.int/water\\_sanitation\\_health/publications/9789241563956/en/index.html](http://www.who.int/water_sanitation_health/publications/9789241563956/en/index.html)

**et analyse du rapport sur le site suivant de l'OMS :**

[http://www.who.int/mediacentre/news/releases/2010/water\\_20100315/fr/index.html](http://www.who.int/mediacentre/news/releases/2010/water_20100315/fr/index.html)

### Nanomatériaux

Le 18 et 19 mars, l'Afsset a lancé une action conjointe européenne pour la caractérisation du potentiel génotoxique des nanomatériaux, intitulée Programme Nanogenotox. Il s'agit d'une action conjointe européenne lancée à l'initiative du ministère de la santé et des sports (DGS) et coordonnée par l'Afsset. Ce programme, d'une durée de trois ans vise à fournir à la Commission européenne une méthode alternative de détection du potentiel génotoxique des nanomatériaux susceptibles d'engendrer un risque de cancer ou de toxicité pour la reproduction chez l'homme. Les travaux permettront de tester 14 nanomatériaux regroupés en 3 groupes : dioxyde de titane, silice et nanotubes de carbone. Ce programme nanogenotox répond aux objectifs fixés dans le programme de santé publique européen en matière de sécurité des nanomatériaux : consolider, étendre et partager les connaissances requises concernant les nanomatériaux, pour l'évaluation

des risques, de l'exposition et du risque global ; accélérer l'exploitation des données existantes et l'échange de pratiques exemplaires en matière d'évaluation et de gestion des risques et favoriser la mise en place de méthodologies rigoureuses dans toute l'Union.

[Voir le communiqué de presse et la présentation sur le site Internet de l'AFSSET](http://www.afsset.fr/index.php?pageid=452&newsid=545&MDLCODE=news)  
<http://www.afsset.fr/index.php?pageid=452&newsid=545&MDLCODE=news>

## Environnement et santé en Europe

Le 12 mars 2010, à l'occasion de la Cinquième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé, les 53 États membres européens ont signé une déclaration dans laquelle ils s'engagent à réduire les effets sanitaires négatifs des menaces environnementales d'ici 2020. Ce projet reprend les engagements pris lors des précédentes conférences ministérielles de l'OMS, notamment ceux du Plan d'action pour l'environnement et la santé des enfants en Europe (CEHAPE).

[Voir la déclaration de Parme sur l'environnement et la santé et l'engagement à agir sur le site Internet de l'OMS :](http://www.euro.who.int/document/CEH/parma_eh_conf_fdoc05-1rev2.pdf)  
[http://www.euro.who.int/document/CEH/parma\\_eh\\_conf\\_fdoc05-1rev2.pdf](http://www.euro.who.int/document/CEH/parma_eh_conf_fdoc05-1rev2.pdf)  
ou : [http://www.euro.who.int/mediacentre/PR/2010/20100312\\_1?language=French](http://www.euro.who.int/mediacentre/PR/2010/20100312_1?language=French)

## Tuberculose

Le 18 mars 2010, le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC : European Centre for disease prevention and control) et le bureau européen de l'OMS ont publié un second rapport sur la surveillance de la tuberculose en 2008. La lutte antituberculeuse est l'une des principales priorités de la santé publique et reste une source de préoccupation dans la région européenne : les taux de réussite du traitement pour les nouveaux cas dépistés de tuberculose et notifiés en 2007 étaient de 70,7 %, soit une baisse de 2,4 points de pourcentage par rapport à l'année précédente.

[http://www.euro.who.int/mediacentre/PR/2010/20100318\\_1](http://www.euro.who.int/mediacentre/PR/2010/20100318_1)

## Articles

### Les recommandations et propositions du HCSP pour la prochaine loi de santé publique

Dans le cadre de la préparation de la prochaine loi relative à la politique de santé publique, le HCSP s'appuie sur l'évaluation des 100 objectifs de la précédente loi de 2004 qu'il a menée pour faire ses propositions et mettre en place de nouveaux objectifs : Le HCSP suggère de poursuivre certains des objectifs définis dans la première loi, qu'il juge toujours pertinents, d'en reformuler certains autres et d'en proposer de nouveaux, selon trois grands axes thématiques de santé publique : déterminants de santé, pathologies, problématiques spécifiques aux populations à certains âges de la vie. Par ailleurs, le HCSP envisage pour améliorer la qualité du « tableau de bord » pour la prochaine loi, non seulement de regrouper les objectifs par catégorie, mais de préciser les indicateurs de mesure et les systèmes d'information permettant de les recueillir et également de mettre l'accent sur la réduction des inégalités de santé quelle que soit leur nature. Par ailleurs, cet article donne quelques exemples des objectifs proposés par le HCSP pour la prochaine loi de santé publique.

[Haut Conseil de la santé publique, Actualité et dossier en santé publique, n° 69, décembre 2009.](#)

### Dépassement et impact sur les inégalités d'accès aux soins

Les dépassements d'honoraires facturés par les médecins conventionnés ont considérablement augmenté (ils représentaient en 2006, 2,1 milliards d'euros sur 19,3 milliards d'euros d'honoraires). Le Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie a consacré une partie de son rapport 2009 à une analyse originale sur les dépassements d'honoraires médicaux et a étudié leur impact sur l'accès aux soins des patients sur le territoire.

[Haut Conseil de la santé publique, Actualité et dossier en santé publique, n° 69, décembre 2009](#)

## Étude

### La participation des médecins au dispositif de permanence des soins ambulatoires

La permanence des soins en secteur ambulatoire est définie comme la réalisation de soins par les médecins libéraux de premier recours en dehors des heures usuelles d'ouverture des cabinets médicaux ou centres de santé. La réforme de l'organisation de la permanence des soins entreprise depuis quelques années, combinée à l'amélioration de la rémunération, a permis d'atteindre un seuil important de participation de médecins : en 2007, ils sont pratiquement 30 000 médecins à avoir effectué au moins une astreinte au cours de l'année sur l'ensemble du territoire. La mobilisation provient davantage des généralistes hommes, exerçant en zone rurale ou à faible densité médicale. En revanche, le nombre moyen d'astreintes réalisé par médecin est très variable d'un département à l'autre et témoigne d'une grande hétérogénéité des situations. De nombreux tableaux et graphiques illustrent cette étude et permettent de voir la ventilation de l'activité de consultations et de visites selon la tranche horaire, le profil des médecins, la concentration des rémunérations liées aux forfaits de régulation et d'astreinte versées en 2007...

*Caisse nationale de l'Assurance maladie, Points de repère, n° 28, décembre 2009, 12 pages.*

## Dossiers

### L'évaluation en santé publique

Ces dernières années, l'évaluation de l'action publique est une pratique qui a connu un développement important dans les administrations publiques. Dans le domaine de la santé publique, l'évaluation est multiforme et a nécessité l'élaboration de stratégies et d'outils spécifiques. La revue *Actualité et dossier en santé publique* lui consacre un dossier en montrant que l'évaluation est un outil de connaissance et d'apprentissage collectif pour l'ensemble des acteurs du système de santé. Ce dossier après avoir posé la question du bon usage et des conditions du développement de l'évaluation, présente les différents types d'évaluation en santé (plan, programmes et politiques, pratiques professionnelles, certification et performances des établissements) ainsi que les évaluateurs et les méthodologies mises en œuvre pour les appliquer. La dernière partie du dossier permet d'illustrer l'évaluation en pratiques en s'appuyant sur des exemples en santé publique : les objectifs de la loi de santé publique de 2004, les plans nationaux et régionaux et les campagnes de prévention... En complément de ce dossier, des analyses apportent quelques pistes pour améliorer la culture et le système en général de l'évaluation dans le champ de la santé.

*Haut Conseil de la santé publique, Actualité et dossier en santé publique, n° 69, décembre 2009.*

### Coopération entre professionnels de santé : Dossier/Débat

La nouvelle organisation des soins impulsés par la loi HPST s'appuie sur un élargissement des coopérations entre professionnels de santé pour améliorer les prises en charge et assurer un bon accès aux soins sur le territoire et proposer des soins de qualité. Pour y parvenir, les professionnels de santé vont devoir coopérer de plus en plus étroitement : en effet, le regroupement professionnel semble la solution pour lutter contre la désertification sanitaire qui existe dans certaines régions, bien que la réponse aux problématiques de ces zones géographiques peut également se trouver dans le développement des maisons de santé. Mais, encore faut-il que ces maisons de santé soient elles-mêmes remplies... comme un intervenant l'a souligné.

*Médecins, Bulletin d'information de l'Ordre national des médecins,*

*Débat du Conseil de l'Ordre du 15 décembre 2009, n° 9, janvier-février 2010.*

## Ouvrage

### Lobbying & santé : ou comment certains industriels font pression contre l'intérêt général

« La santé est l'un des secteurs qui engagent les contingents les plus importants de lobbyistes, essentiellement du fait des enjeux financiers et économiques des dossiers ». Par cette phrase, l'auteur de cet ouvrage désire, sans remettre en cause le travail d'information des acteurs du monde de la santé, montrer une plus grande visibilité aux actions de lobbying exercées par des groupes commerciaux et certains industriels auprès des politiques et de la presse dans un but qui peut aller à l'encontre de l'intérêt général et de la santé publique. Depuis quelques années, une partie grandissante du monde associatif ainsi que le monde politique semblent avoir pris conscience de ce problème. L'auteur aborde successivement les dérives auxquelles ont donné lieu les pratiques d'influence des lobbies industriels du tabac, de l'alcool, des produits pharmaceutiques et de l'agroalimentaire. Il explique les méthodes employées par ces lobbies industriels pour faire pression et donne des conseils pour s'opposer par la législation aux agissements lobbyistes à l'aide d'exemples concrets en France et à l'étranger.

*Roger Lenglet, collection Tapage, Éditions Pascal et Mutualité française, octobre 2009, 448 pages.*

Revue de presse rédigée par Antoinette Desportes-Davonneau et mise en pages par Philippe Ferrero.



téléphone  
télécopie  
internet

Haut Conseil de la santé publique  
14 avenue Duquesne 75350 Paris 07 SP  
01 40 56 79 80  
01 40 56 79 49  
[www.hcsp.fr](http://www.hcsp.fr)